

Réf: Dossier N° 027160

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSIT MARITIME SERVICES AERIENS » en abrégé « TMSA »

Siège social Abidjan, Treichville, Apollo, , rue 8 avenue 19, LOT 465

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSIT MARITIME SERVICES AERIENS » en abrégé « TMSA »

Objet : transit aérien, maritime, terrestre et ferroviaire, l'acconage, la consignation, la manutention, le shipping, le fret, le transport de marchandises et de produits divers de toute provenance et vers toute destination, la commission en douane, le courtage, l'affrètement et généralement toutes activités connexes. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés .

Siège social : Abidjan, Treichville, Apollo, , rue 8 avenue 19, LOT 465

Dirigeant(s) : M FADIGA LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03257 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21919/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

